



# R-co 4Change Green Bonds D EUR

SICAV Obligations et autres titres de créance €



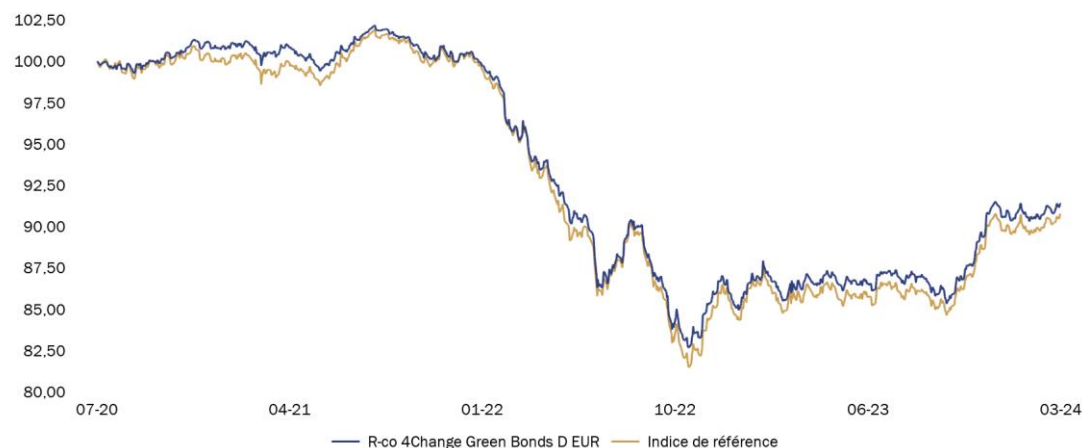
SFDR  
Article 9

PAYS D'ENREGISTREMENT FR AT BE CH DE

## STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du compartiment est d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice Bloomberg Global Green Bond Index : Corporate Hedged (couvert et calculé en euro coupons inclus), en investissant dans des obligations à caractère durable et respectant les principes de l'International Capital Market Association (ICMA), dont un minimum de 75% dans des obligations vertes (« Green Bonds ») sur la durée de placement recommandée. Le compartiment cherche à financer la transition énergétique et à contribuer à la transition écologique.

## ÉVOLUTION DU FONDS DEPUIS CRÉATION



AU 28/03/2024

ISIN  
**FR0013513124**  
Valeur liquidative  
**90,15 €**  
Actifs sous gestion  
**30,64 M€**

## PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,85	0,01	5,56	-9,36	-	-8,63
Indice	1,09	0,27	5,85	-8,99	-	-9,21
Ecart Relatif	-0,24	-0,26	-0,29	-0,37	-	0,59

## PERFORMANCES ANNUELLES (%)

	2023	2022	2021
Fonds	7,56	-15,02	-0,90
Indice	7,32	-15,51	-0,36
Ecart Relatif	0,24	0,49	-0,54

## PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

	3 ans	5 ans	Création
Fonds	-3,23	-	-2,40
Indice	-3,10	-	-2,56
Ecart Relatif	-0,13	-	0,17

## INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité Fonds (%)	4,26	4,79	-
Volatilité Indice (%)	4,30	5,13	-
Ratio de Sharpe*	0,47	-0,95	-
Tracking error (%)	0,66	1,08	-
Ratio d'information	-0,38	-0,13	-
Bêta	0,98	0,91	-

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés.

\*Remplacement de l'EONIA par l'ESTR comme nouveau taux d'intérêt court terme de référence en zone euro à compter du 01/01/2022.

Source : Rothschild & Co Asset Management. Ce document non-contractuel ne constitue pas une offre de vente ou un conseil en investissement. Il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du fonds. Avant toute souscription merci de prendre connaissance des mentions légales sur la dernière page. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer aux documents réglementaires (DIC ou prospectus complet) et/ ou contacter votre interlocuteur habituel : Rothschild & Co Asset Management - 29 avenue de Messine - 75008 Paris - France - Tél : (33) 1 40 74 40 74 - Numéro d'agrément AMF n° GP-17000014



# Portefeuille

Nombre total de titres 96

## PRINCIPALES POSITIONS (%)

Libellé	%
Caisse D'amort Dette Soc 3 3/4 05/24/28	2,1
Bnp Paribas 1.675 06/30/27	1,7
Icade 1 01/19/30	1,7
Banco De Sabadell Sa 2 5/8 03/24/26	1,6
European Investment Bank 1 5/8 10/09/29	1,6
Assura Fin Plc 1 1/2 09/15/30	1,6
Xylem Inc 2 1/4 01/30/31	1,5
Electricite De France Sa 1 11/29/33	1,5
Verizon Communications 2.85 09/03/41	1,5
Prologis Lp 2 1/4 01/15/32	1,5

## PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

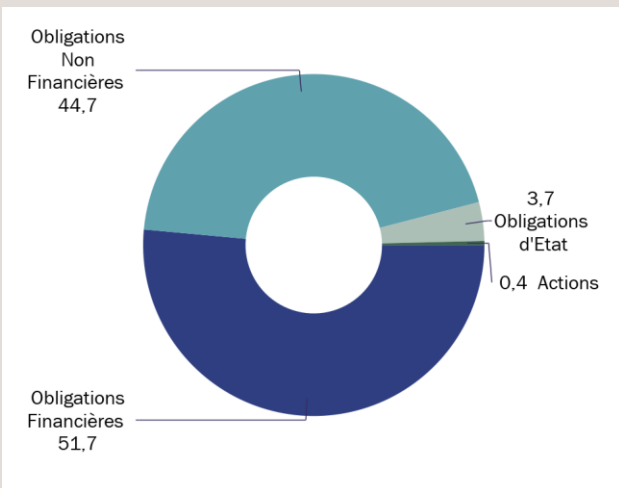
Libellé	Sens
Pas de mouvements	

## PRINCIPAUX INDICATEURS

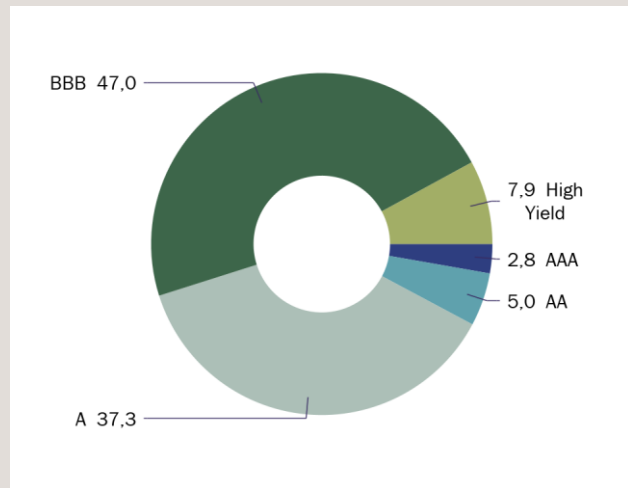
	03/24	02/24
Duration	4,63	4,63
Sensibilité	4,47	4,47
Taux actuariel	4,48	4,53
Coupon moyen	2,41	2,41
Rating Moyen*	BBB+	BBB+
Maturité moyenne	4,92	4,92

\*Hors OPC et dérivés de taux

## RÉPARTITION PAR INSTRUMENT (%)

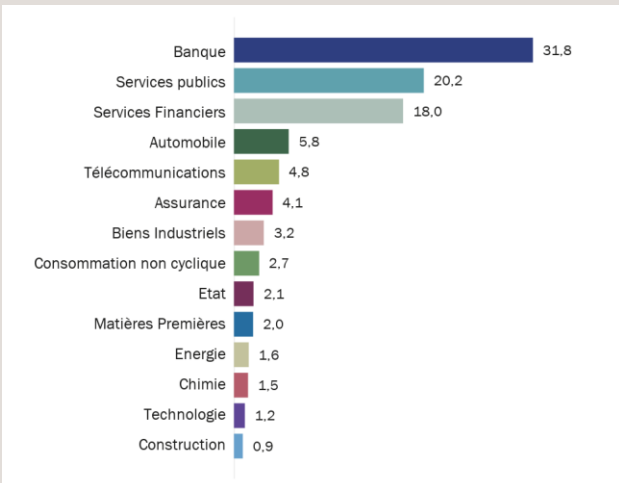


## RÉPARTITION PAR NOTATION (%)

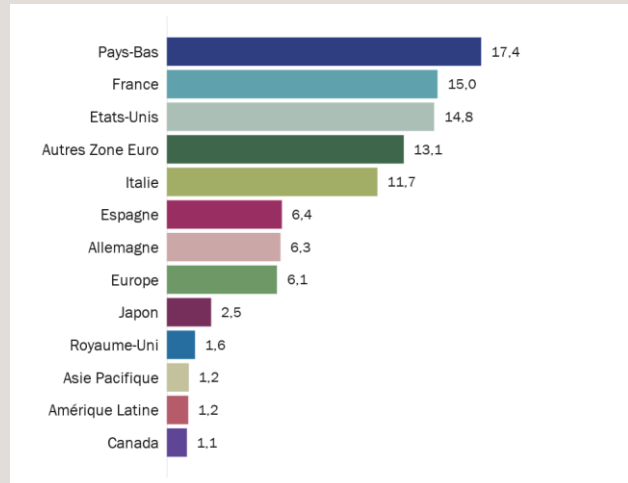


Hors liquidités et fonds

## RÉPARTITION PAR SECTEUR (%)



## RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)







# Caractéristiques

## Juridiques

Forme Juridique	SICAV
Domicile	France
Classification AMF	Obligations et autres titres de créances internationaux
Devise Part / Fonds	EUR
Affectation des résultats	Distribution
Date de création	09/07/2020
Date 1ère VL	09/07/2020
Horizon de placement conseillé	3 ans
Indice de référence	Bloomberg Global Green Bond Hedged EUR Index: Corporate

## Acteurs

Société de gestion	Rothschild & Co Asset Management
Dépositaire	Rothschild Martin Maurel
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Gérant(s)	Nicolas RACAUD / Emmanuel PETIT / Julien BOY

## Glossaire

### Intensité carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leur poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la poche carbone du portefeuille.

### Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

### Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10).

### Articles SFDR

Article 6 : le produit financier ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques.

Article 8 : le produit financier promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales.

Article 9 : le produit financier a pour objectif l'investissement durable.

## Échelle de risque

A risque plus faible A risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur : Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

## Frais

Commission souscription / rachat (max.)	2% / Néant
Frais de gestion financière	0,70% TTC maximum de l'actif net
Frais courants ex-post	0,720%
Commission de surperformance	Néant
Frais de fonctionnement et autres services	-

### Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

Asset Stranding peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);

Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);

Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);

Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);

Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

### Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition :

Faible : de 1 à 19,9% du chiffre d'affaires

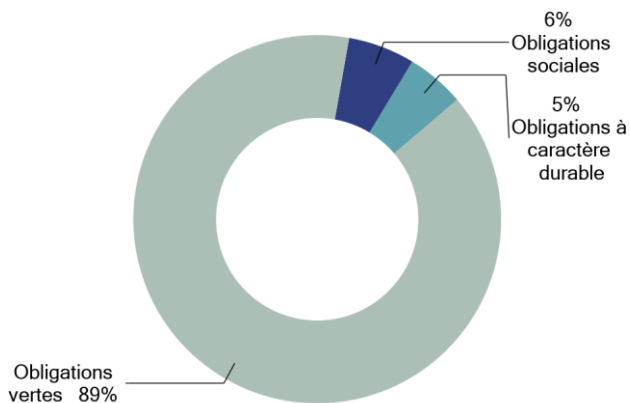
Modérée : de 20 à 49,9% du chiffre d'affaires

Élevée : de 50 à 100% du chiffre d'affaires

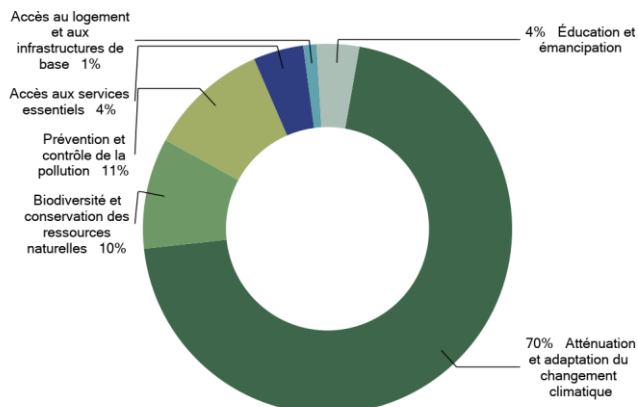


# Rapport de gestion | ESG

## RÉPARTITION PAR TYPE D'OBLIGATION



## RÉPARTITION DES PROJETS PAR THÈME

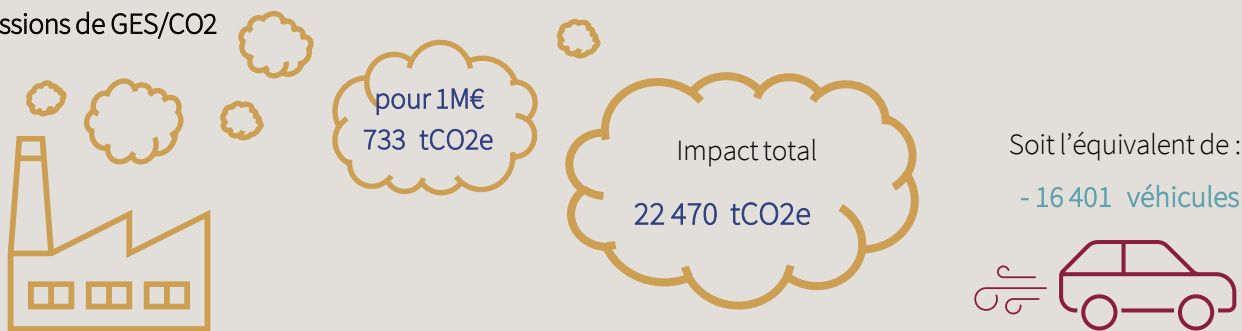


## Indicateurs d'impact et équivalents

Sur la base de 51% des rapports d'impact publiés

### R-co 4Change Green Bonds D EUR a évité

Emissions de GES/CO2



### R-co 4Change Green Bonds D EUR a financé simultanément

Production annuelle d'énergie renouvelable



Soit l'équivalent de :  
2 296 habitations

Installation de capacité renouvelable



Soit l'équivalent de :  
1 parc éolien ou  
4 800 ménages

Construction de bâtiments verts



Soit l'équivalent de :  
170 salariés

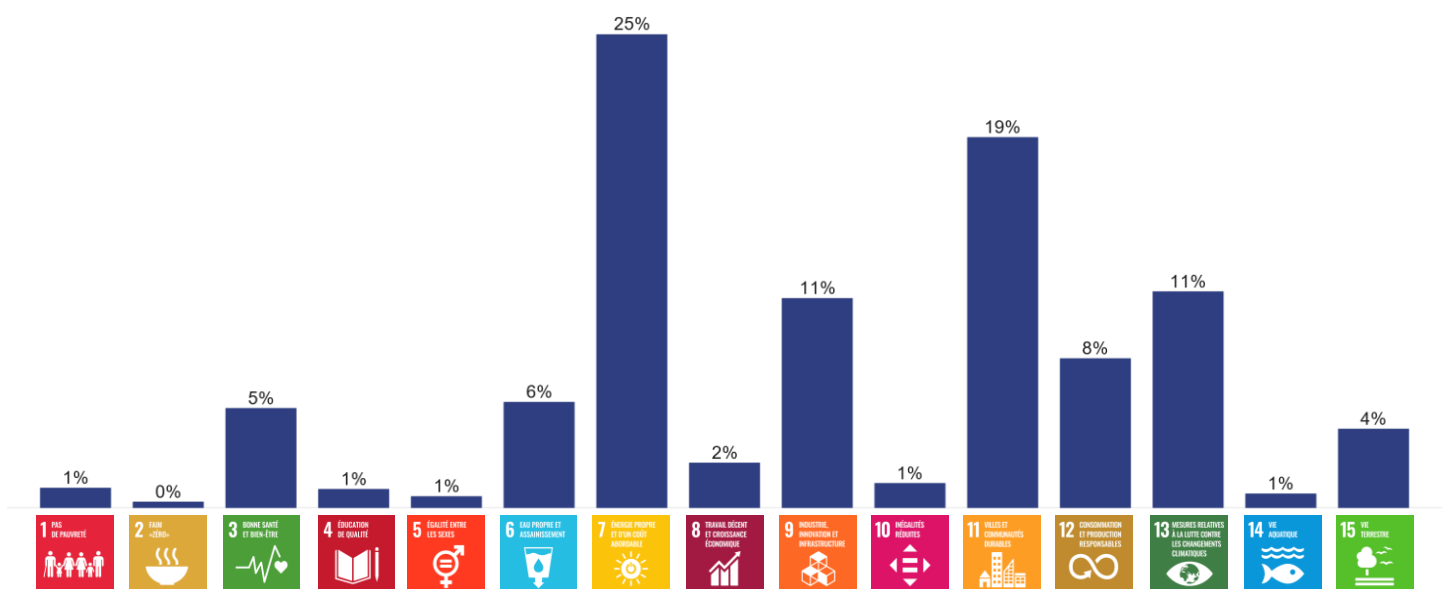


# Objectifs de développement durable

Mars 2024

## POURCENTAGE DU PORTEFEUILLE ALIGNÉ AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Taux de couverture : 96%



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- |  |  |
|--|--|
| <br><b>1 PAS DE PAUVRETÉ</b><br>Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde  | <br><b>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</b><br>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation   |
| <br><b>2 FAIM «ZÉRO»</b><br>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable   | <br><b>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</b><br>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre  |
| <br><b>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b><br>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge   | <br><b>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS RÉSILIENTES</b><br>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables  |
| <br><b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b><br>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie | <br><b>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</b><br>Établir des modes de consommation et de production durables  |
| <br><b>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</b><br>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles   | <br><b>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b><br>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions  |
| <br><b>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</b><br>Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable                                 | <br><b>14 VIE AQUATIQUE</b><br>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable   |
| <br><b>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</b><br>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable                         | <br><b>15 VIE TERRESTRE</b><br>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité |
| <br><b>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b><br>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous  |  |



# Comparatif des émetteurs

Les données ESG sont datées du début du trimestre

## NOTATION ESG

Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7.6**

Univers

Rating **AA** Score/10 **7.2**

## TAUX DE COUVERTURE

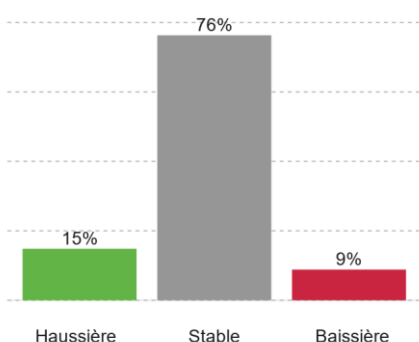
Nombre de titres détenus 96

Nombre de titres notés 96

100%

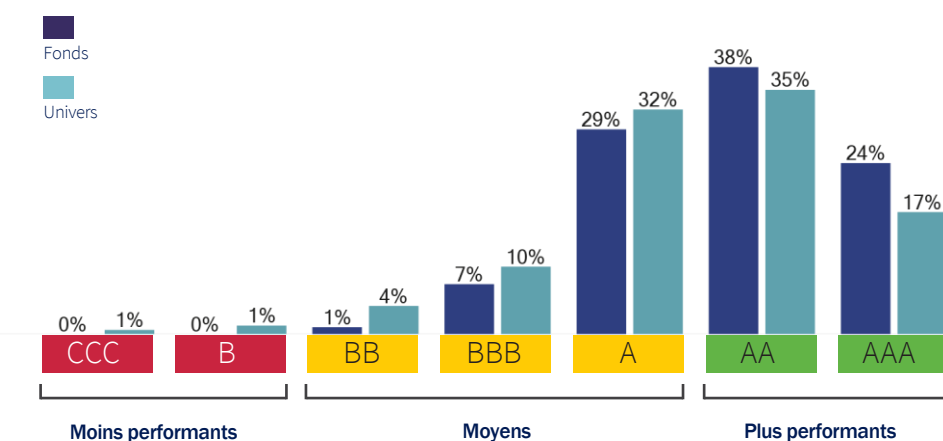
% de l'actif net total du portefeuille

## ÉVOLUTION DES RATINGS (12 MOIS)



## RATING ESG

DISTRIBUTIONS DES RATINGS (% HORS LIQUIDITÉS)

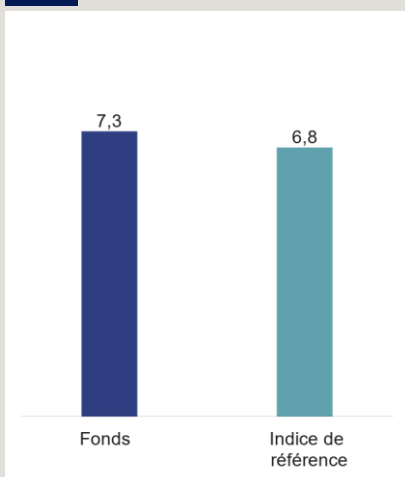


## DISTRIBUTIONS DES RATINGS PAR SECTEUR (% HORS LIQUIDITÉS)

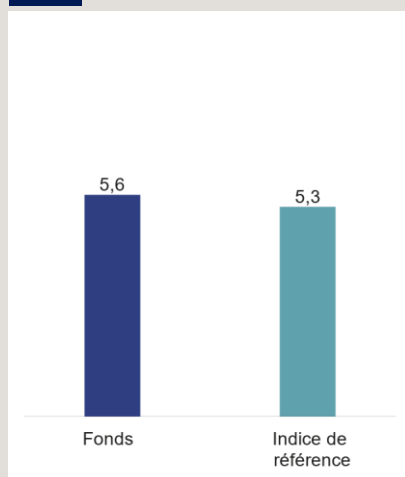
Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	8.4%	-	-	-	12.1%	28.6%	25.9%	33.4%	-
Energie	2.7%	-	-	-	-	-	-	-	100.0%
Financières	51.6%	-	-	-	-	5.1%	34.6%	44.1%	16.3%
Industrie	4.1%	-	-	-	-	-	-	43.3%	56.7%
Matériaux de base	3.5%	-	-	-	-	17.7%	16.9%	25.5%	39.9%
Santé	0.4%	-	-	-	-	100.0%	-	-	-
Services aux collectivités	18.8%	-	-	-	-	-	27.5%	35.9%	36.5%
Souverains	3.6%	-	-	-	-	-	56.7%	-	43.3%
Technologie	1.1%	-	-	-	-	100.0%	-	-	-
Télécommunications	4.7%	-	-	-	-	-	30.2%	43.8%	25.9%
OPCVM	1.1%	-	-	-	-	-	-	100.0%	-

# Comparaison des notes ESG par pilier

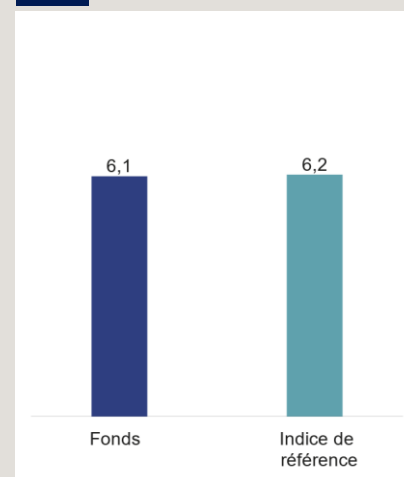
## E Pilier Environnement



## S Pilier Social



## G Pilier Gouvernance





# Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

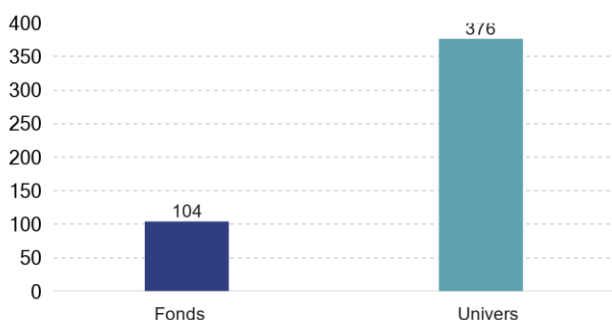
## TAUX DE COUVERTURE



## ECART DE CONTRIBUTION À L'INTENSITÉ CARBONE



## INTENSITÉ CARBONE



## PRINCIPAUX SECTEURS CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE DU FONDS

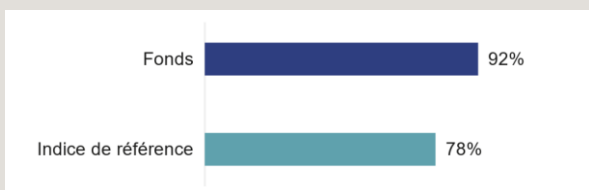
Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Services aux collectivités	19,4%	5 745,7	52%
Matériaux de base	3,6%	2 048,6	16%
Financières	53,3%	1 368,0	16%
Top 3	76,3%	9 162,3	84%

## PRINCIPAUX ÉMETTEURS CONTRIBUTEURS À L'INTENSITÉ CARBONE

Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (MtCO2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
NOVELIS SHEET INGOT GMBH	0,6%	BBB	4,8	6,3	29,8	1 097,2	7,7%
ERG SPA	1,2%	AAA	8,7	8,2	1,2	538,0	7,1%
CPI PROPERTY GROUP SA	1,2%	BBB	6,7	6,3	0,4	516,0	7,1%
EDP FINANCE BV	1,4%	AAA	9,5	8,5	9,9	448,0	6,7%
VATTENFALL AB	1,4%	AAA	8,1	7,2	9,6	418,3	6,6%
Top 5	5,9%				50,9	3 017,4	35,2%

# Objectifs de réduction des émissions et transition bas carbone

## POURCENTAGE D'ÉMETTEURS AYANT UN OBJECTIF DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS CARBONE



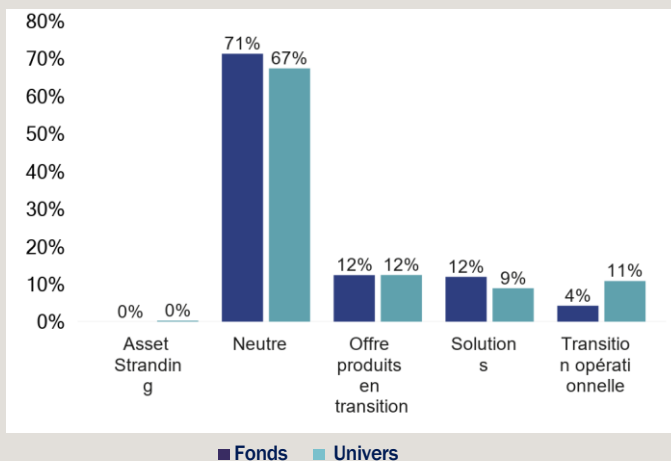
Taux de couverture :

**97%**

## SCORE DE TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE



## RÉPARTITION DES ÉMETTEURS PAR CATÉGORIE DE TRANSITION



\*Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.





# Méthodologie

Mars 2024

La transparence est une dimension fondamentale pour le marché des obligations durables et le cadre volontaire des principes édictés par l'International Capital Market association (ICMA). Ainsi, de nombreuses publications jalonnent la vie des projets indirectement financés par les porteurs de R-co 4Change Green Bonds. Pour mesurer l'impact environnemental du fonds, Rothschild & Co Asset Management compile ces publications liées à la durabilité pour l'ensemble des projets financés lorsqu'ils sont disponibles ; programmes d'émission vert, revues externes indépendantes de ceux-ci (il s'agit des Second Party Opinion ou SPO), rapports de durabilité des émetteurs ou dédiés aux émissions vertes notamment.

La consolidation de l'analyse des projets financés permet à Rothschild & Co Asset Management de participer à cette démarche de transparence du marché et de proposer dans ce rapport une synthèse du positionnement durable du fonds.

## Répartition par thème

Les programmes d'émissions et les SPO des obligations durables conformes aux principes de l'ICMA précisent systématiquement l'utilisation des fonds (il s'agit des « Use of proceeds » ou UoP). Les principes de l'ICMA stipulent 16 UoP prédéfinis pour les projets, 10 environnementaux et 6 sociaux que Rothschild & Co Asset Management a choisi de regrouper en 6 grands thèmes de durabilité.

Le graphique présente la part de l'actif hors liquidité (rebasé sur 100%) par thème de durabilité. Lorsqu'une émission soutient plusieurs UoP sous-jacents, le poids de cette ligne dans l'actif est alors équilibré entre ces UoP (par exemple 0.1% par UoP pour une ligne de 0.50% de l'actif qui soutiendrait 5 UoP).

## Indicateurs d'impact et équivalents

Afin de rendre tangible les impacts durables du fonds, Rothschild & Co Asset Management compile les rapports annuels d'impacts des émetteurs financés lorsqu'ils sont disponibles afin de répertorier 4 indicateurs clefs pour les projets financés.

Pour chaque indicateur clef, l'impact de chaque titre, lorsqu'il est publié, est proratisé en fonction de la part de l'émission détenue par le fonds.

Bien souvent, les émissions récentes n'ont pas de rapport d'impact disponible. Par ailleurs, un indicateur caractérise souvent un secteur en particulier. Ces deux raisons peuvent limiter le taux de couverture de chaque indicateur clef. Rothschild & Co Asset Management communique sur la part d'actif présentant un rapport d'impact annuel disponible, indépendamment du taux de complétion de l'indicateur et ne rebase pas lesdits impacts sur 100% de l'actif pour bien représenter les différents impacts du fonds. Enfin, les 4 impacts bruts du fonds sont également illustrés par une équivalence basée sur des statistiques publiées par des agences publiques françaises ou assimilées.

### • Emissions de gaz à effet de serre évitées

Présenté en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e), l'indicateur vise à quantifier les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) que les projets ont évitées. L'impact brut est présenté pour un million d'euros investis dans le fonds et pour l'ensemble du fonds. L'équivalence représente le nombre de véhicules fictivement retirés de la circulation, leurs émissions annuelles théoriques étant équivalentes en tCO<sub>2</sub>e à l'impact brut du fonds. La base de calcul retenue est de 1.37 tonne de CO<sub>2</sub> par véhicule et par an (sources : Ademe et INSEE).

### • Production d'énergie renouvelable

Présentée en gigawatt-heure (GWh), l'indicateur retient la production annuelle totale d'énergie provenant de sources renouvelables financées par les obligations détenues. L'impact brut est présenté pour l'ensemble du fonds (sur la part des titres pour lesquels un rapport d'impact est disponible).

L'équivalence représente le nombre de foyers pouvant être pleinement alimentés en électricité pendant un an grâce à cette quantité d'énergie produite.

L'indicateur est calculé sur la base d'une consommation de 9 900 kWh par an pour une maison de 3 habitants avec chauffage et eau chaude électrique.

### • Installation de nouvelles infrastructures d'énergie renouvelable

Présenté en mégawatt (MW), l'indicateur tient compte de la capacité productive renouvelable installée au titre des projets financés par le fonds. L'impact est présenté pour l'ensemble du fonds (sur la part des titres pour lesquels un rapport d'impact est disponible).

L'équivalence présente le nombre de parcs éoliens de taille moyenne nécessaires pour atteindre cette puissance productive en retenant une base de 10 MW par parc (source : Ministère de la Transition Ecologique).

Pour cet indicateur, une équivalence alternative présente le nombre de ménages pouvant être reliés au réseau électrique français grâce à cette puissance avec une base de 0.0025 MW en moyenne par ménage (source : Ministère de la Transition Ecologique).

### • Construction de bâtiments écologiques

Présenté en mètre carré (m<sup>2</sup>), l'indicateur retient la surface de bâtiments écologiques financés et construits selon les normes environnementales reconnues. L'impact est présenté pour l'ensemble du fonds (sur la part des titres pour lesquels un rapport d'impact est disponible).

L'équivalence présente le nombre de salariés pouvant occuper ces nouvelles surfaces construites en retenant une base de 10m<sup>2</sup> par salarié (base légale française).

## Objectifs de Développement Durable (ODD)

L'identification des ODD soutenus par les obligations vertes est d'abord réalisée à partir de l'analyse des programmes d'émissions et des revues externes indépendantes. Ainsi, le graphique présente la contribution consolidée du fonds aux différents ODD en pourcentage de l'actif non rebasé.

Une part minime du portefeuille pourrait ne pas être renseignée en fonction de la date et du pays d'émission ; le ratio de couverture associé au graphique précise la part du portefeuille analysée. A l'instar des UoP, si une émission est liée à plusieurs ODD, son poids est équilibré entre eux.



# Disclaimer

Rothschild & Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DIC)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts de fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information pour les US persons

Les parts ou actions de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

- Informations destinées aux Investisseurs Français, Espagnols, Hollandais, Autrichiens, Italiens, Allemands.

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès de : Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial - 29, avenue de Messine - 75008 Paris - France.

- Informations destinées aux investisseurs Belges (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement en français et en néerlandais belge auprès de Rothschild Martin Maurel, ayant son siège social au 29, avenue de Messine, 75008 Paris, agissant pour le compte de sa succursale Rothschild & Co Wealth Management Belgium ayant son siège social au, 166 avenue Louise B - 1050 Bruxelles, Belgique.

Toute information aux investisseurs belges concernant Rothschild & Co Asset Management ou l'OPCVM sera publiée dans un média local belge ou transmise par l'entité commercialisatrice de l'OPCVM.

- Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent-payeur pour le Luxembourg : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant Rothschild & Co Asset Management ou l'OPCVM sera publiée dans un média local luxembourgeois.

- Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse (si l'OPC est autorisé à la commercialisation dans ce pays. Cf. au Pays d'enregistrement en page 1 du document)

Les fonds de Rothschild & Co Asset Management (ci-après désignés les « Fonds ») présentés dans ce document sont des sociétés de droit français. Cette note d'information n'est pas une invitation à souscrire l'un quelconque des Fonds qui sont décrits dans les présentes ; elle ne se substitue pas au prospectus du Fonds et n'est fournie que pour information. Cette présentation n'est ni un conseil, ni une recommandation de souscrire un quelconque Fonds. Les souscriptions ne seront reçues et les unités, actions ou parts ne seront émises que sur la base de la version actuelle du prospectus sur le Fonds concerné telle qu'elle a été approuvée par la FINMA. Tout renseignement communiqué au moyen de ce document n'est fourni que pour information et n'a aucune valeur contractuelle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. De plus, les commissions prélevées lors de l'émission et du rachat d'unités, parts ou actions du Fonds concerné ne sont pas incluses. Rothschild & Co Asset Management ne garantit en aucune façon l'évolution des performances et ne peut être tenu pour responsable d'aucune décision prise en se fondant sur les informations contenues dans le présent document.

Investir dans une ou plusieurs unités, parts ou actions d'un Fonds n'est pas sans risque. Rothschild & Co Asset Management recommande aux souscripteurs de demander des renseignements supplémentaires, en particulier en ce qui concerne l'adéquation des caractéristiques des Fonds à leurs besoins, en appelant soit le Représentant des Fonds en Suisse tel qu'il est indiqué ci-dessous, soit leur conseiller financier habituel, soit Rothschild & Co Asset Management avant de prendre la décision d'investir.

Rothschild & Co Bank AG (Zollikerstrasse 181- CH-8034 Zurich - Suisse) a obtenu de la FINMA l'autorisation de distribuer les Fonds aux investisseurs non-qualifiés en / ou à partir de la Suisse ; Rothschild & Co Bank AG est également désignée comme représentant (le « Représentant ») et agent payeur en Suisse.

Le Règlement, le Prospectus, les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur, les Rapports annuel et semestriel du Fonds pour la Suisse peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Les investisseurs doivent prendre connaissance des prospectus avant de souscrire des unités, parts ou actions de Fonds quels qu'ils soient.

Les annonces destinées aux investisseurs en Suisse qui concernent Rothschild & Co Asset Management ou les Fonds seront publiées sur la plate-forme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com), qui fait autorité. Les prix d'émission et de rachat ou les valeurs liquidatives assorties de la mention « commissions exclues » seront publiés tous les jours sur la plate-forme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DIC, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Les labels attestent uniquement le caractère responsable et durable de la gestion et ne doivent pas être considérés ni comme un gage de sécurité du capital ni comme une garantie de la performance financière du fonds.

## Vos contacts commerciaux

### Institutionnels France

Tel : +33 1 40 74 40 84

@ : [AMEUInstitutionnelsFrance@rothschildandco.com](mailto:AMEUInstitutionnelsFrance@rothschildandco.com)

### Distribution externe France

Tel : + 33 1 40 74 43 80

@ : [AMEUDistribution@rothschildandco.com](mailto:AMEUDistribution@rothschildandco.com)

### International :

Tel : + 33 1 40 74 42 92

@ : [clientserviceteam@rothschildandco.com](mailto:clientserviceteam@rothschildandco.com)